



Ville de Castelnaudary

**CONVENTION 2017  
DE DEMANDE DE SUBVENTION  
ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES de 1 à 22 999 €**

**NOM DE L'ASSOCIATION :** \_\_\_\_\_

## SOMMAIRE

Renseignements généraux	Page 3
Pièces constitutives du dossier de demande	Page 3
Compte d'exploitation de l'exercice précédent	Page 4
Actions menées précédemment	Page 5
Budget prévisionnel de l'exercice à venir ( <b><u>subvention demandée</u></b> )	Page 6
Actions envisagées	Page 7

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXERCICE 20 .**

## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Nom de l'association : .....

Siège social : .....N° DECL. PREF.....DATE.....  
ou N°SIRET.....

Nom du Président : .....

Adresse : .....  
.....

Nom du Trésorier : .....

Adresse : .....  
.....

Nom du Secrétaire : .....

Adresse : .....  
.....

Activité de l'association : .....

Lieux d'intervention : .....Jours d'intervention : .....

Nombre total d'adhérents : .....dont ceux de moins de 18 ans : .....

Nombre de bénévoles : .....Nombre de salariés : .....

Conditions d'accès à vos prestations :

- Cotisations  Cotisations différenciées selon les revenus  
 Participation symbolique  Gratuité

## CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE

**Les pièces suivantes sont à joindre obligatoirement à votre demande de subvention :**

- Récépissé de création de l'association (pour la première demande) et composition du bureau (pour la 1ère demande ou si changement)
- Compte de résultat et budget prévisionnel suivant canevas type joint certifié par le Président ou le Commissaire aux comptes.
- Compte-rendu financier approuvé lors de la dernière Assemblée Général
- Programme d'activités de l'exercice à venir motivant la demande de subvention.
- Relevé d'identité bancaire (à chaque demande).

**LE VERSEMENT DE LA SUBVENTION , SI ELLE EST VOTEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL, EST ASSUJETTI A LA PRESENTATION DE CES PIECES.**

**Le dossier doit être réceptionné par la Direction impérativement avant le \_\_\_\_\_ à :**  
Mairie de Castelnaudary – Direction – BP1100 – 11491 Castelnaudary cedex

Tél. : 04.68

**COMPTE D'EXPLOITATION EXERCICE 20 (Date début : \_\_\_\_\_ ,Date fin \_\_\_\_\_ ).**

Rappel : La loi n°2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

**ASSOCIATION** : .....

<b>CHARGES</b>		
<i>Comptes</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Montants</i>
	Report du déficit de l'exercice précédent	
60	Achats matières et fournitures	
61	Charges externes ( <i>location – entretien</i> )	
616	Primes d'assurances	
625	Déplacements – missions – réceptions	
63	Impôts et taxes	
64	Charges de personnels	
65	Charges diverses	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux amortissements et provisions	
<b>Total des charges</b>		

<b>PRODUITS</b>		
<i>Comptes</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Montants</i>
	Report de l'excédent de l'exercice précédent	
70	Produits des activités	
74	<b>SUBVENTIONS</b>	-
741	<i>Subvention commune de Castelnaudary</i>	
742	<i>Subvention Etat</i>	
743	<i>Subvention Conseil Régional</i>	
744	<i>Subvention Conseil Général</i>	
746	<i>Subventions autres (à préciser) :</i>	
75	Cotisations, animations diverses	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprise sur amortissements et provisions	
<b>Total des produits</b>		

Soit un déficit – un excédent\* de clôture de :

\* rayer la mention inutile

**L'excédent (ou le déficit) est à reporter au budget prévisionnel ci après.**

Décrire en quelques lignes les actions menées précédemment :



**ASSOCIATION :** .....

<b>CHARGES</b>		
<i>Comptes</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Montants</i>
	Report du déficit de l'exercice précédent	
60	Achats matières et fournitures	
61	Charges externes ( <i>location – entretien</i> )	
616	Primes d'assurances	
625	Déplacements – missions – réceptions	
63	Impôts et taxes	
64	Charges de personnels	
65	Charges diverses	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux amortissements et provisions	
<b>Total des charges</b>		

<b>PRODUITS</b>		
<i>Comptes</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Montants</i>
	Report de l'excédent de l'exercice précédent	
70	Produits des activités	
74	SUBVENTIONS	-
<b>741</b>	<b><i>Subvention demandée commune de Castelnaudary</i></b>	
742	<i>Subvention Etat</i>	
743	<i>Subvention Conseil Régional</i>	
744	<i>Subvention Conseil Général</i>	
746	<i>Subventions autres (CNASEA, Europe...à préciser) :</i>	
75	Cotisations, animations diverses	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprise sur amortissements et provisions	
<b>Total des produits</b>		

- Nota bene :**
- Le budget ci-dessus doit être présenté en équilibre.
  - Le montant de la subvention souhaitée doit être porté au compte 741.

Décrire en quelques lignes les actions envisagées pour l'exercice à venir :

